

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Nom de Naissance : \_\_\_\_\_ Département de Naissance : \_\_\_\_\_  
 Ville de Naissance : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléphone Portable : \_\_\_\_\_  
 N° de licence : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_  
 Email : \_\_\_\_\_

| Extérieur                          |      |
|------------------------------------|------|
| Piste, tout-terrain, crawler, moto |      |
| Individuelle                       | 62 € |
| Famille (2+)                       | 53 € |
| Jeune (-16 ans)                    | 43 € |

Catégorie(s) :  Piste 1/5 Th  Piste 1/8 Th  Piste 1/10 Th  
 Tout-Terrain 1/5 Th  Tout-Terrain 1/8 Th  Tout-Terrain 1/10 Th  
 Piste 1/5 Elec  Piste 1/8 Elec  Piste 1/10 Elec  
 Tout-Terrain 1/5 Elec  Tout-Terrain 1/8 Elec  Tout-Terrain 1/10 Elec  
 Crawler Elec

Je soussigné (personne responsable si mineur) : \_\_\_\_\_

Après avoir pris connaissance des Statut et du Règlement intérieur du Club ModelEspace, dont il m'a été remis un exemplaire, je déclare solliciter mon admission comme membre de ladite association. Je m'engage à respecter les règles et notamment à payer les cotisations qui me seront réclamées.

**Il est obligatoire de prendre une licence « loisirs » FFVRC à minima.**

## Licence FFVRC 2025

|                                 |   |      |  |
|---------------------------------|---|------|--|
| Licence Loisir                  | Loisir toutes disciplines voitures et motos (hors compétition)              | 24 € |  |
| Licence Mini RC (Slot / Mini-Z) | Loisir et compétition de ligue et nationale en slot ou Mini Z               | 17 € |  |
| Licence Nat. jeune (-16 ans)    | Loisir et compétition de ligue et nationale + Grand Prix EFRA               | 27 € |  |
| Licence Ligue Adulte            | Loisir et compétition de ligue Open / Promo                                 | 41 € |  |
| Licence Nationale Adulte        | Loisir et compétition de ligue et nationale + Grand Prix EFRA               | 58 € |  |
| Licence Moto                    | Loisir et compétition de ligue et nationale en moto RC                      | 32 € |  |
| Licence Accompagnateur          | Accompagnateur / mécanicien (ne permet pas de piloter)                      | 17 € |  |
| Licence Organisateur            | Permet d'aider lors d'une course (ne permet pas de participer à une course) | 20 € |  |
| Support plastifié               | Licence sur support plastifié   | 3 €  |  |

Ci-joint mon règlement de \_\_\_\_\_ €  chèque ou  espèce ou  CB

Fait à Neuville de Poitou le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

(Pour les membres mineurs, celle des parents)

- 1- La Commune de Neuville de Poitou a confié la gestion et l'animation du site à l'association **Modelespace**, déclarées sous la loi de 1901. Par site, il est entendu : le bassin, les pistes « voitures », le bureau, ainsi que les surfaces nécessaires pour les structures temporaires.
- 2- Les différentes installations du site **Modelespace** sont réservées aux membres de l'association à jour de leurs cotisations.  
Il est remis à chaque membre du Club, lors du paiement de la cotisation, une clé de la grille d'entrée et des sanitaires situés à l'entrée du site. Cette clé devra être restituée en fin d'année. La serrure étant changée tous les ans, une nouvelle clé lui sera remise lors de sa réinscription au Club. **Chaque adhérent doit veiller à refermer obligatoirement la grille du site.**
- 3- L'utilisation des installations par une personne non adhérente à Modelespace est interdite.
- 4- Modelespace décline toute responsabilité envers les personnes non licenciées, circulant dans les stands. Les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.
- 5- Les adhérents ne disposant pas d'une radio en 2,4 Ghz, devront, lorsqu'ils utiliseront le site, mettre leur pince sur le tableau prévu à cet effet et situé dans les stands extérieur et mini Z. Le non-respect de cette règle engage la responsabilité de l'utilisateur en cas d'incident.
- 6- L'entraînement est autorisé en permanence (sauf pendant les compétitions). **Lors de ces entraînements, si le nombre de voitures est trop important et si plusieurs catégories sont présentes, il sera obligatoire de mettre en place des créneaux d'une demi-heure de manière à éviter tout incident. De même la « réservation » de la piste est strictement interdite.** Sur décision du bureau, certains jours pourront être réservés à l'entretien et à des travaux divers.
- 7- La charge et la décharge des accumulateurs LiPo, LiFe devra se faire conformément aux règles définies par la FFVRC, c'est-à-dire en utilisant un dispositif destiné à contenir et/ou étouffer les flammes d'un possible incendie par exemple avec un « SAFETY SACK ». Le non-respect de ces dispositions entraîne la responsabilité de l'utilisateur en cas d'incident.
- 8- Lors des manifestations, courses ou autres, les membres et les personnes qui aident se verront remettre des tickets de consommation.
- 9- Les stands sont dotés de poubelles ainsi que de cendriers pour l'extérieur, veiller à les utiliser pour le respect des autres et notamment des bénévoles qui assurent le fonctionnement et l'entretien du site.
- 10- Le non-respect du règlement entraînera différentes sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion, sur décision du conseil d'administration.

**Le bureau**